

Sommaire

■ **L'Évènement du Mois !**
Rythmes !

■ **InterCo ! C Koi ?**

■ **Portrait de ! L'APE**

Permanences Elus

Par service et sur RDV

Monsieur Le Maire
Samedi de 10h à 12h

Travaux, voirie, entretien
Lundi de 10h à 12h

Vie associative
Lundi de 14h à 16h

Ports et Vie Culturelle
Mardi de 10h à 12h

**Urbanisme , PLU,
Communication**
Mardi de 14h à 16h

Enfance et Jeunesse
Mercredi de 10h à 12h

Affaires sociales
Jeudi de 14h à 16h

**Finances, Economie et
Tourisme**
Samedi de 10h à 12h

Infos Mairie

Heures d'ouverture
Du Lundi au Vendredi
de 8h30 à 12h00 et de
12h45 à 16h45

Samedi
de 10h à 11h30
Tél : 02.98.06.81.23

Rédacteurs du BIM : Elus de la
majorité



L'Évènement du Mois !

Bonjour à toutes et à tous !

Rythmes !

Pour moi, le mot qui pourrait le mieux caractériser ces cinq premiers mois de la mandature, c'est "rythme" !

D'abord celui des réunions municipales, nécessaires à l'installation de notre organisation et à sa compréhension par les élus d'abord, mais aussi et surtout par les services qui découvrent le changement.

Rythme de l'accueil des Névésiens qui souhaitent légitimement rencontrer le nouveau maire ; parfois simplement pour faire connaissance, d'autres fois pour tenter leur chance au sujet d'un problème qui n'avait pas trouvé de solution avant. Si la volonté d'écouter a toujours été mon credo, celle-ci ne conduit pas forcément à une réponse différente de l'ancienne municipalité.

Rythme, encore, des réunions de la Communauté d'Agglomération ! Ici, comme au niveau communal, c'est l'installation de l'organisation, évidemment bien plus vaste, mais tout aussi nouvelle pour moi. Et tout le monde est pressé de tout régler car l'été arrive si vite !

Avec l'été, justement, c'est, cette fois, le rythme des manifestations et festivités et les sollicitations qui en découlent pour le maire et ses adjoints.

Celles-ci sont moins formelles et permettent à des courts moments de me laisser croire que je suis en vacances, dans ce bel endroit inondé de soleil qu'est notre commune.

Plus sérieux cette fois, car les parents d'élèves attendaient cette rentrée particulière, nous affrontons les nouveaux rythmes scolaires.

Un travail colossal a été accompli par Mme Bernard-Drouglazet, déléguée aux écoles et toute son équipe. Leur engagement a permis d'organiser, très vite, car le temps imparti était très court, et bien, les temps périscolaires (TAP), compris dans la

réforme de l'école. Bien sûr, nous n'avons franchi qu'une étape, mais elle était cruciale. Merci à eux.

Ce rythme s'est imposé par notre volonté de mettre en place les bases de l'avenir, avec la nécessité de gérer le présent, en apprenant et découvrant les problèmes quotidiens.

J'ai pu constater que les adjoints et délégués qui m'entourent sont très impliqués, passionnés par leur champ de compétences. Ils maîtrisent désormais leur domaine. Je sais que je peux et que vous pouvez compter sur eux et sur les personnels qui en dépendent. Je tiens à dire le plaisir que je retiens des contacts avec ceux d'entre vous que j'ai rencontrés.

Merci de votre accueil.

Mais nous n'oublions pas que tout est encore devant nous.

Economie et Tourisme (P. Rigollet) :

Tout d'abord merci de l'accueil amical que m'ont réservé les professionnels du tourisme lors de mes rencontres d'été. L'objectif de ces visites était de faire connaissance, et d'échanger sur les besoins et les attentes de chacun. Les sujets abordés ont été nombreux et très enrichissants pour améliorer l'accueil des vacanciers sur notre commune. Le développement des voies douces, la sécurité des biens et des personnes, les transports collectifs, la gestion des camping-caristes, les activités plages, la promotion, la mutualisation....autant de thèmes à traiter et à régler ensemble dans les meilleurs délais.

Lors de notre prochaine étape nous rencontrerons début novembre les commerçants et tous les acteurs qui contribuent à l'activité économique de notre commune. A l'issue de toutes ces démarches nous vous proposerons les différentes phases du plan d'action pour construire avec vous un projet commun, contribuant à améliorer le cadre de vie de tous nos concitoyens et de nos visiteurs.

La collecte de la taxe de séjour est en cours jusqu'au 15/11/2014. La mairie en appelle au civisme des nombreux propriétaires de résidences principales ou secondaires, qui ne l'auraient pas encore fait, pour retirer, en mairie, le récépissé de déclaration et le bordereau qui doit être joint au versement de cette taxe.

A son institution, la taxe de séjour permettait de financer des travaux pour l'accueil de surpopulation durant les périodes estivales. Aujourd'hui elle est dédiée au fonctionnement de l'Office du Tourisme, à l'aménagement de nouveaux espaces, à la protection des espaces naturels (délib. du conseil municipal du 15/09/2009).

Pour rappel, les propriétaires des résidences secondaires et principales en tant que loueurs saisonniers, doivent répondre aux obligations suivantes (circulaire ministérielle du 31/10/2003 N°NOR/LBL/B/03/10070/C et l'article L324-1-1, modifié par la loi N° 2012-387 du 22 mars 2012-art. 95(V).

- DECLARER les locations classées et non classées à la mairie
- AFFICHER les tarifs dans le lieu d'hébergement
- COLLECTER la taxe de séjour qui doit figurer sur la facture du client
- TENIR un état journalier de l'occupation de l'hébergement qui peut être consulté par les services municipaux
- VERSER le produit de la taxe auprès du service, due quelle que soit la durée de la location, pendant la période du 1 avril au 15 novembre. Le versement doit être mensuel.

Vie culturelle (A. Baccon) : Les festivals de l'été connaissent un succès grandissant. Une programmation ajustée et la convivialité de l'accord musique/gastronomie ont fait de la 4ème édition du festival Jazz'y Krampouezh un succès indéniable dans le cadre des jardins de Rospico. Pour la musique classique, Le festival des « Pierres debout » a proposé des concerts de qualité, interprétés par l'Octuor de France, devant un public toujours plus nombreux dans les chapelles. Nous souhaitons d'ailleurs élargir notre partenariat avec ces festivals, afin de les pérenniser et que soient proposés aux Névéziens et aux touristes, des spectacles de grande qualité. D'autre part, dès cet automne, nous souhaitons ouvrir un cycle de conférences, consacré à l'art, et pour la prochaine saison estivale. Des expositions sont déjà en cours de préparation.

Vie associative (D. Samson) : La commune remercie les associations pour leurs animations estivales ainsi que tous les bénévoles pour leur dévouement. Cette année la commune s'est dotée de 2 barnums qui ont été inaugurés le 13 juillet et qui par la suite ont été souvent empruntés. La rentrée a eu lieu pour beaucoup au mois de septembre. Les associations névéziennes proposent toutes sortes d'activités. Toutes les informations sont disponibles en mairie. Une nouvelle réunion de concertation regroupant

toutes les associations aura lieu le mercredi 5 novembre à 20h30 avec au programme l'élaboration du planning 2015.

Affaires sociales (D. Samson) : Le conseil d'administration du **CCAS** a validé la mise en place du secrétariat par la nomination de Florence Tanguy au poste de secrétaire. Elle est désormais à votre disposition pour répondre à toutes vos difficultés d'ordre social et vous accompagner dans vos démarches. **Le repas des anciens** (70 ans et plus, inscrits sur les listes électorales) aura lieu le 26 octobre à la salle des fêtes à partir de 12h00. Les inscriptions se feront à la mairie jusqu'au vendredi 17 octobre inclus. Un service de car sera assuré. Le **colis de Noël** ne sera plus délivré automatiquement mais uniquement sur réservation à la mairie conformément à une décision du CA du CCAS. Il concerne les personnes de 76 ans et plus, inscrites sur les listes électorales et qui n'ont pas participé au repas des anciens. La date limite des réservations est fixée au 15 novembre. **La collecte annuelle pour la banque alimentaire** aura lieu le dernier week-end de novembre. Nous comptons sur votre générosité. L'aide alimentaire est primordiale pour aider des personnes et des familles à sortir de leurs difficultés. **L'ADMR et la pharmacie de Névez** organisent conjointement une réunion de présentation et démonstration de matériels permettant le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap, le 23 octobre à la salle des fêtes de 14h00 à 17h00. Ouvert à tous ! Et enfin, à noter, également la **Semaine Bleue** du 13 au 19 octobre 2014 pour mettre au premier plan, nos anciens !

Enfance et Jeunesse (P. Franchin) : Depuis le 1^{er} septembre, la première directrice du **multi-accueil**, Fabienne YOUINO, a pris ses fonctions. Son premier objectif est de constituer son équipe de 4 personnes : une directrice-adjointe et 3 auxiliaires puéricultrices dont 2 postes en mi-temps complémentaires à 2 mi-temps TAP à l'école. A ce jour, plus de 60 candidatures spontanées ont été déposées en mairie, depuis 2 ans. Soucieuse d'équité et de la qualité du service public, la nouvelle municipalité aura à cœur d'accorder son attention à chaque candidature. La sélection des 2 postes à pourvoir est programmée courant octobre.

A ne pas manquer, les **Assises de la Jeunesse, le samedi 15 novembre à Nevez** ! Une journée entière autour de nos jeunes pour à la fois bien comprendre leurs attentes et développer un programme d'actions qui leur soit complètement adapté. Tout cela bien sûr dans une ambiance très festive et assurée par l'intervention de plusieurs groupes de musique, un concert de Pat O'May et des rencontres avec les musiciens, des ateliers-forums autour des conduites à risque (dans le cadre du CISP), la présence de la sécurité routière, de théâtre, etc. Le programme est en cours de construction et déjà se rallient plusieurs partenaires dont la CCA et la MJC !

Ecole (AM. Drouglazet) Mardi 2 Septembre... C'était la rentrée pour les écoliers névéziens ! Mais ce que tous attendent c'est 15h30 et le début des TAP! Cette première semaine est consacrée à la présentation des ateliers et des animateurs. Chaque enfant a fait 3 choix: un pour chaque séance de TAP de la semaine. A l'école maternelle, ce sont principalement les Atsem qui encadrent les enfants afin de ne pas bouleverser leurs repères. Un atelier jardin est également proposé par une animatrice. En primaire les enfants ont pu choisir: jardinage, atelier théâtre-expression, olympiades, course d'orientation, danse modern ' jazz, atelier audio-visuel, zumba, jeux de société...Et aussi, l'atelier " bulle" où chacun peut, à loisir, prendre son temps! Si l'on en juge par le taux de fréquentation élevé, tant en maternelle qu'en primaire -90% environ - les enfants et les parents plébiscitent ce fonctionnement. Pour la prochaine session Toussaint- Noël quelques activités nouvelles seront proposées. Ainsi chacun pourra s'exercer à d'autres découvertes!

-Urbanisme (S. Manusset) : La réunion publique « spéciale PLU » qui s'est tenue cet été et a rassemblé plus d'une centaine de personnes, a marqué la prise en main de ce dossier par la nouvelle équipe. Le compte rendu est toujours affiché sur la porte vitrée de la Mairie. La commission Urbanisme vient de valider le calendrier de travail en maintenant l'objectif du dépôt du dossier pour le contrôle de légalité par l'Etat en décembre 2015 et une enquête publique début 2016. La première étape d'ici la fin de l'année est la définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) en partant du Diagnostic Territorial. Venez participer aux débats et discussions pendant les 3 réunions publiques thématiques qui vont rythmer cette première étape cruciale du PLU !

- Environnement : Samedi 18 oct de 16h à 17h30
- Social et démographie : Samedi 8 nov de 16h à 17h30
- Economie : Samedi 22 nov de 16h à 17h30

Un premier permis de lotir du Domaine Julia vient d'être accordé ! Il s'agit d'une opération de lotissement de 14 lots jouxtant le nouveau multi-accueil. Nous avons saisi ce dossier juste avant la date limite de son instruction, pour affiner le projet en collaboration directe avec les acteurs concernés par le projet : le lotisseur, les services de l'Etat de la DDTM et de l'ABF, les élus et les services concernés,

au cours d'une quinzaine de réunions de travail. Le plan de masse final intègre des enjeux environnementaux en matière de traitement paysager des espaces publics, de l'écoulement des eaux pluviales et de respect de la zone humide, de l'aménagement partagé de la voirie, du maintien et du déplacement de logements sociaux au cœur du lotissement malgré l'absence de réglementation au titre du SCoT, d'une cession de réserve foncière laissant une possibilité d'extension du multi-accueil, des liaisons du futur quartier avec le tissu bâti existant assurant le maillage et la cohérence du cœur de notre bourg. C'est aussi une première application des orientations d'aménagement que nous souhaitons inscrire sur notre commune .

Travaux (M. Jaffrezou) : Comme vous avez pu le voir, la première tranche de réalisation de la **piste cyclable bourg/Raguènes/Dourveil** est réalisée jusqu'à la route communale allant vers Kercanic. La deuxième et dernière tranche des travaux est prévue avant la prochaine saison estivale. Le deuxième dossier important est celui de l'**assainissement collectif** . Nous y reviendrons largement dans le prochain BIM !

Sentiers, Cadre de Vie (M. Croquennec) : Nous sommes juste à l'entrée d'un long chemin.... Pour permettre aux Névéziens et aux touristes de profiter au maximum de nos chemins et sentiers cet été, nous avons dû parer au plus pressé en aménageant les accès à la plage de Tahiti, en sécurisant certains points dangereux à Raguénez et Kéranlaz sur le sentier littoral, les travaux continueront cet hiver car la mer est plus « forte » que nous.... D'autres chemins communaux seront remis en état du côté Nord de la commune, la mise en place de la voie vélo-littoral baptisée la Névézienne sera aménagée dans les prochains mois. A chaque fois nous rencontrerons les riverains concernés, dialoguer avec les Névéziens est pour nous une priorité.

Nous n'oublions pas l'amélioration du cadre de vie. Le fleurissement de nos villages, l'amélioration des parkings, l'accès aux cimetières feront partie de nos dossiers.

Nous attendons toutes vos suggestions.

A bientôt

Albert HERVET et son équipe de la majorité



Concertation

Votre proposition ou demande :

.....

.....

Nom et Prénom : Quartier :

Courriel :

Date :/...../2014



Commune de Nevez

Informer, Partager, Participer

InterCO ! C Koi !



Ligne 14

Trégunc-Nevez

Service à la demande |

Ligne 13

Trégunc-Concarneau

Ligne permanente

**Horaires et itinéraires
disponibles en mairie**

Semaine BLEUE

**La CCA s'intéresse à nos
anciens.**

**La semaine bleue est une action
nationale, portée localement par
la CCA (pôle cohésion sociale) et
de nombreux partenaires
institutionnels et associatifs**

Du lundi 13 au vendredi 18 octobre 2014

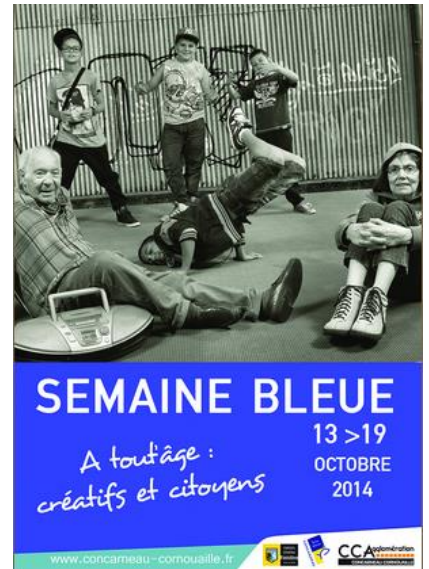
Et si la vieillesse et l'avancée en âge au lieu d'être appréhendées comme un « déclin » se concevaient comme une opportunité et une chance pour mieux s'investir dans la vie sociale à partir d'une créativité retrouvée ! C'est le sens du message que la Semaine Bleue 2014 souhaite véhiculer au travers des manifestations qui se développeront tout au



www.concarneau-cornouaille.fr

long de ce temps fort de sensibilisation sur les diverses facettes du vieillissement et des rapports entre les générations.

Toutes les animations sont gratuites et ouvertes à tous.



L'APE - Association des parents d'élèves

Pour qui ? Pour tous les parents d'élèves de l'école de Névez. de

Pour quoi ? L'association de parents d'élèves a pour vocation : de défendre les intérêts moraux et matériels des parents d'élèves (relation avec les écoles, avec la mairie, entre parents, ...); d'informer les familles sur la vie scolaire de leur enfant; de représenter les parents d'élèves en participant aux conseils d'écoles, aux conseils d'administration des établissements scolaires et aux conseils de classe. Retrouvez plus d'infos sur <http://vosdroits.service-public.fr/associations/F1390.xhtml>

L'association a aussi pour but d'organiser différents événements (kermesse, ventes d'objets, animations ...) pour collecter des fonds. L'intégralité de ces fonds est destinée à contribuer au financement des sorties scolaires des élèves : classe de neige, classe de mer, activité cirque, sorties...

L'association organise aussi des événements gratuits de lien entre parents, enfants et école (chasse au trésor, pots...).

Par qui ? Le fonctionnement de l'association repose uniquement sur des parents bénévoles qui apportent de leur temps.

Cette année, encore plus que les années précédentes, nous recherchons des parents pour apporter leur aide (chacun selon ses disponibilités et ses aptitudes). Plusieurs membres du bureau et pilote d'événements doivent passer la main, le nombre de bénévoles en baisse compromet la possibilité d'organiser tous les événements prévus et donc de financer les activités des élèves.

Comment nous rejoindre ? Des réunions périodiques sont organisées et annoncées dans les cahiers des élèves, elles sont ouvertes à tous les parents d'élèves.

Portrait de !

